Hérault du Jour - La Marseillaise - mercredi 16 mars 2011

Consommation. Une Montpelliéraine a déposé plainte pour « tromperie sur l'origine » d'un produit en provenance d'un territoire palestinien occupé.

« Nous ne voulons pas que les citoyens, induits en erreur, deviennent complices »

■ Il y a de l'eau dans le gaz pour Sodastream*. La marque commercialise une machine à gazéifier l'eau produite dans un territoire occupé de Cisjordanie sous l'étiquette « Made in Israël ». Ce qui, relèvent ses détracteurs, induit d'une part l'acheteur potentiel en erreur et permet d'autre part à la marque de bénéficier de l'accord européen d'exemption de taxes douanières. Exemption qui ne s'applique qu'aux importations en provenance du territoire de l'État d'Israël, à l'exclusion des colonies.

Une consommatrice Montpelliéraine, sensible à la cause palestinienne, a décidé de porter plainte, le 4 janvier, pour « tromperie sur l'origine » auprès du procureur de la République de Montpellier. Elle est accompagnée dans sa démarche par l'organisation de consommateurs de la CGT (Indecosa-CGT), qui se porte partie civile, et soutenue par l'Association France Palestine Solidarité (AFPS). *« Mishor-Adumim, où sont fabriqués les gazéificateurs, est une des colonies israéliennes en Cisjordanie qui a donné lieu au plus grand nombre d'expropriations territoriales »*, dénonce Robert Kissous, président de l'AFPS 34. *« Dans les colonies, les taxes sont allégées, le respect de la réglementation du travail est minimal, les Palestiniens ne peuvent pas s'organiser pour faire respecter leurs droits »*, dénonce-t-il. *« Nous ne souhaitons pas que les consommateurs et citoyens puissent être induits en erreur et donc devenir complices, à leur insu, d'une colonisation illégale et de ses effets »*, déclare Indecosa-CGT dans un courrier à la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes daté d'avril 2010.

C'est bien le sentiment qu'a eu Roseline Villaumé-Hannais, la plaignante, quand elle s'est aperçue de la provenance réelle de ce produit, indiqué « made in Israël » sur l'emballage et « Soda Club France » sur l'étiquette de présentation en magasin. Me Gandini, son avocat, a donc déposé une plainte mettant en cause le responsable légal du magasin Darty Pérols et celui de la SAS Darty, dont le siège est à Marseille. *« Le vendeur a dans sa mission de vérifier l'origine des produits »*, développe l'avocat. Lequel produit n'aurait pas été retiré des rayonnages, alors même, assure Jean-Claude Lefort, président national de l'AFPS, que *« Darty avait été avisé bien avant la plainte que le produit qu'il mettait en vente n'était pas conforme. »*

A.G

◢ ** Également connue sous le nom de Soda Club.*

Midi Libre - Montpellier - Actualités - mercredi 16 mars 2011

Elle porte plainte pour faux "made in Israël"

Combat | Une montpelliéraine s'estime victime d'une "information tronquée".

Elle était venue pour acheter une simple machine à gazéifier l'eau. Elle est repartie avec une plainte qui a été déposée début janvier. Entre-temps, Roseline Villaumé-Hannais a découvert deux détails qu'elle considère de nature à « *induire le consommateur en erreur* ». Il s'agit de l'inscription *made in Israel* sur la boîte. Elle apparaît mensongère, selon la plaignante, puisque cet appareil est produit à Mishor Adumim, colonie israélienne située en territoire palestinien.

La plaignante ainsi que l'Indecosa, le service consommation de la CGT, auraient préféré une inscription plus conforme à la réalité tel que "produit dans les colonies israéliennes de Cisjordanie".

Le deuxième point concerne la distribution dans le magasin Darty de Lattes. La plaignante et son avocat, Me Gandini, ont relevé l'étiquette "Soda Club France" dans le rayonnage du grand magasin héraultais. Une nouvelle preuve, selon eux, que *«l'information du consommateur est tronquée»*. Puisque la machine à gazéifier n'a pas été produite en France. La plainte déposée au parquet de Montpellier est en cours d'examen.

JOSSELIN DEBRAUX
redac.montpellier@midilibre.com

■ **La machine à gazéifier de Sodastream est en ligne de mire.** Photo A. G.